



Mi-temps avant départ retraite

Par **betty**, le **11/09/2012** à **17:22**

Bonjour,
je travaille depuis année 1978 , j'ai 53 ans et je cumule 2 mi temps dont un qui me donne beaucoup de stress et de soucis , j'aimerais arreter celui ci mais le puis je afin de ne pas perdre tous mes droits a la retraite et ne pas trop perdre d'argent puis que je travaille depuis plus de 30 ans , j'ai eu 2 enfants , merci de m'aider , cordialement